

PROCES-VERBAL du Conseil d'école du vendredi 6 novembre 2020

Ouverture de la séance à 18 heures - En visio-conférence

Personnes présentes :

Enseignants : Mme Pernodet, Mme Gourillon, Mme Mazier, Mme Passereau, Mme Lucchesini, M. Berger

Elus : M Simonin, Mme Chevallier, Mme Déchelette, Mme Grivey, Mme Perrin

Personnel SIVOS : Mme Perino

Président de l'APE : M. Paris

Délégués de parents : Mme Martin, M. Passereau, Mme Zimmerman, Mme Vallet, Mme Gand

Personnes excusées :

Mme Pernin, Mme Buguet, Mme Catanese, M. Renault, les cantinières, Mme Goux, Mme Buguet, Mme Guillemin, DDEN.

- **Election des délégués de parents d'élèves**

Les représentants de parents d'élèves élus le vendredi 9 octobre 2020 ont été présentés :

Pour l'école de Beaurepaire en Bresse :

Mme VALLET Laurence, Mme ZIMMERMANN Blandine, Mme ROUTHIER Magalie

Pour l'école de Saillenard :

Mme MARTIN Lucie, M. PASSEREAU Yann

- **Validation du Règlement du Conseil d'Ecole**

Le Conseil vote à l'unanimité le règlement du conseil d'école.

- **Bilan de l'année 2019-2020**

Peu de projets pédagogiques ont pu être menés à bien du fait de la crise sanitaire et du confinement.

Seule Mme LUCCHESINI a pu réaliser sa sortie au Creusot, le cross du collège de Saint germain du Bois ainsi qu'une sortie au collège, dans le cadre de la liaison CM2/6^{ème}. pour un travail en anglais, avec une classe de 6^{ème}.

Dans le cadre du salon du livre, les classes de GS à CM2 ont pu travailler avec une auteure : V. ARNOUX.

Travaux réalisés dans les écoles :

Ecole de Beaurepaire en Bresse : système d'alarme PPMS, réseau internet dans toutes les classes, peinture des jeux extérieurs, nettoyage des murs extérieurs, grille de protection sur une fenêtre sous le préau, placard mural dans la salle de classe de Mme Mazier, chemin d'accès à la classe de Mme Mazier, chaudière, installation de portemanteaux dans la classe de Mme Mazier.

Ecole de Saillenard : installation de bancs à l'extérieur, achat des ordinateurs pour les enseignantes et des tablettes, formatage des PC , installation en WIFI des vidéoprojecteurs dans les classes, lampes UV désinsectiseurs, ...

- **Présentation du PPMS**

Le Plan Particulier de Mise en Sureté a été présenté et expliqué : il décrit les procédures des exercices de sécurité obligatoires : 5 exercices obligatoires (deux exercices incendie, un exercice confinement, un exercice attentat-mise à l'abri et un exercice attentat-fuite)

Deux exercices ont déjà été réalisés : un exercice incendie et un exercice attentat-intrusion dans chaque école.

Les écoles sont placées en plan Vigipirate renforcé. Toutes les portes sont fermées à clé en permanence.

M. Simonin précise qu'une alarme attentat-intrusion et incendie sera prochainement installée.

- **Effectifs :** PS 12 MS 10 GS 12 CP 15 CE1 20 CE2 11 CM1 18 CM2 9 pour un total de 107 élèves sur le RPI.

- **Inscription des 2 ans :**

En juillet 2020, une réunion SIVOS a voté l'inscription des TPS pour janvier 2021.

Les enseignantes en ont été informées cet été par mail.

En septembre, face à cet état de fait, les enseignantes se sont rapprochées de l'inspection pour connaître le protocole pour la mise en place d'une section de TPS.

En octobre, une réunion s'est tenue entre les enseignantes, les maires et le SIVOS pour organiser cette rentrée de janvier.

Après lecture de l'avis de M. Renault, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Chevallier a pris la décision d'annuler le projet pour cette année. Elle a contacté les 4 familles qui s'étaient manifestées pour inscrire leur enfant.

- **Bilan des coopératives :**

Bilan financier : comptes vérifiés par l'OCCE, celui de l'école de Saillenard est déjà validé et en attente de validation pour l'école de Beaurepaire en Bresse.

A Beaurepaire, 6 237,64 € et à Saillenard 4 122,51 €.

+ don mariage à ajouter : 50 euros

Don de l'APE en début d'année scolaire : 2 679 € pour Beaurepaire, 2 356 € pour Saillenard

Don d'une famille de Saillenard pour l'école de Saillenard : 250 €

- **Subventions SIVOS**

Le SIVOS annonce reconduire les mêmes bases de subventions aux écoles : 60 €/élève.

1 000 € pour l'achat de gros matériels.

- **Questions diverses**

Sujet 1 : Beaurepaire et Saillenard

Est-il possible de demander une autorisation parentale pour laisser son enfant rentrer seul chez lui ? Par exemple, si l'enfant est laissé le soir à son arrêt de bus sans ses parents et sans possibilité de rentrer chez lui ou de joindre un proche (confusion de planning, parents retenus par un cas de force majeure, ... Si les parents ne sont pas d'accord pour laisser leur enfant rentrer seul, laisser la possibilité à l'enfant d'aller en garderie) Sortie d'école Saillenard : Garder un enfant au sein de l'école tant que les parents ne sont pas arrivés afin d'éviter des problèmes à l'extérieur de l'établissement.

Réponse : Pas besoin d'autorisation, ils sont laissés devant chez eux. Impossibilité de ramener l'enfant à la garderie, elle serait surchargée.

Sujet 2 : Beaurepaire et Saillenard

Cantine : Lors de la réunion du RPI du vendredi 4 Septembre, a été abordé la problématique de la planification des repas au trimestre. Il avait été évoqué la possibilité de transmettre une semaine avant s'il y avait des modifications. Qu'en est-il à présent ? De plus, si l'enfant a été prévu de manière régulière et est absent la journée et donc ne prend pas son repas à la cantine, le repas est-il facturé ? S'il prévient une semaine avant ? S'il ne prévient que le matin ?

Réponse : Des dérogations sont parfois accordées, il s'agit d'accord au cas par cas (exemple : pour des personnels hospitaliers, si délai de prévenance suffisant). Le SIVOS envisage de continuer dans ces conditions jusqu'en janvier 2021. S'il y a la possibilité d'instaurer plus de souplesse en janvier, le SIVOS l'apportera. En cas d'annulation d'un repas à la cantine, le SIVOS le facture car il a été commandé au fournisseur, il est donc dû.

Sujet 3 : Beaurepaire et Saillenard

Piscine : Nous aimerions avoir plus d'informations concernant l'annulation de la piscine pour les élèves de CP, CE1 et CE2.

Réponse : Pour 4 bus à raison de 75 à 100 € par trajet, cela représente 4 500 €. Le SIVOS a connu de grosses dépenses pendant le premier confinement mais sans rentrée d'argent. Compte-tenu de cet état de trésorerie, il a été convenu d'octroyer les fonds uniquement pour le cycle natation des élèves de Mme Lucchesini (CM1-CM2) afin qu'ils puissent partir au collège avec « l'Attestation Scolaire Savoir Nager » (ASSN).

Sujet 4 : Beaurepaire

Accueil des 2 ans : Nous aimerions plus d'informations sur la demande qui a été faite de pouvoir accueillir des enfants de plus de 2 ans au sein de l'école.

Réponse : La réponse à cette question est formulée plus haut dans ce procès-verbal.

Sujet 5 : Beaurepaire

Garderie : Les enfants sont à l'étroit dans la salle de garderie. Serait-il envisageable d'étudier des solutions afin que les enfants s'y sentent mieux ? Exemples : 1. Utiliser une salle de classe pour que les plus grands fassent leurs devoirs. 2. Proposer une activité physique pendant la garderie à la salle polyvalente. Activité payée par les parents intéressés et animée par des professionnels du sport. 3. Mettre en place une garderie à Saillenard....

Réponse : Depuis la rentrée, le SIVOS a doublé le personnel en garderie : deux personnes de 16H30 à 18H30. Il n'est pas possible d'envisager que la garderie empiète dans les classes pour des raisons de désinfection. Devoirs pendant la garderie : cela se fait déjà.

Questions des représentants des parents d'élèves élus à l'école de Saillenard :

- 1- *Est-ce possible de modifier les horaires des écoles et bus pour que les parents aient le temps de venir chercher les enfants dans les deux écoles ? Est-ce possible que les classes ne finissent pas toutes à la même heure ?*

Réponse : Le SIVOS va réfléchir sur ce sujet.

- 2- Travaux à l'école de Saillenard

Réponse : Lumière jeux de cour avec panneau photovoltaïque a été commandé. Il sera installé dès réception. Rampe PMR installée à Noël/pour le reste des travaux, problème d'interventions simultanées en raison de la crise sanitaire

- 3- *Réponses aux demandes des enfants au précédent Conseil d'école*

Réponse : Jeux des enfants : accord de M. Simonin à hauteur de 500 €, ils seront prochainement achetés. Le sujet des uniformes n'a pas été abordé par les élèves cette année.

- 4- *Quand aura lieu le prochain appel d'offre pour la cantine ?*

Réponse : Sous 2 à 3 ans

- 5- *Sécurité devant l'école de Saillenard*

Les automobilistes roulent vite devant l'école de Saillenard. Y a-t-il des aménagements possibles ?

Réponse : Un passage piéton dans la petite rue ...

Arrêt du bus peint en jaune

Panneau « interdit de stationner »

Sens unique petite rue à l'étude

6- *Les enfants peuvent-ils avoir accès à un local chauffé pendant le temps d'attente du matin ?*

Réponse : L'an dernier, les enfants avaient accès à la salle de la cantine.

Mais est-ce raisonnable de les confiner dans un espace clos pendant cette crise sanitaire ?

Fin de la séance à 19h45.

Pour le R.P.I :

Elisabeth Lucchesini